

## Permis de construire / Obtenir un permis de construire

### 1 | Obtenir le devis

#### Où devez-vous aller ?

ARCHITECTES



Entité en charge

**Architecte**

Liste des Architectes du Bénin 2019

#### Qu'allez-vous obtenir ?

1. Devis

#### Combien de temps ça dure ?

Files d'attente: max 5mn

Temps au guichet: min 5mn - max 30mn

#### Pourquoi est-ce obligatoire ?

1. Décret N° 2014-205 DU 13 03 2014 portant réglementation de la délivrance du permis de construire en République du Bénin  
Articles 18, 19

#### Ce qu'il faut savoir

Le client donne les directives de l'ouvrage qu'il souhaite réaliser. Il discute avec l'architecte les différentes phases de leur collaboration.

L'architecte lui prépare un devis qui prend en compte ces différentes phases à savoir : études architecturales, études techniques, études du sol, sécurité incendie, suivi des travaux de construction...etc.

## En cas de problème : Ordre des Architectes et des Urbanistes du Bénin



### Entité en charge

#### Ordre des Architectes et des Urbanistes du Bénin

Rue des Bâisseurs , Cotonou 01 B.P.  
1981

Tel: +229 91 80 00 17 /

+229 94 98 95 95

Courriel: onaub@yahoo.fr



### Service concerné

#### Bureau du Président de l'ordre national des architectes et des urbanistes

Lun: 08:00 - 12:30, 15:00 - 18:30

Mar: 08:00 - 12:30, 15:00 - 18:30

Mer: 08:00 - 12:30, 15:00 - 18:30

Jeu: 08:00 - 12:30, 15:00 - 18:30

Ven: 08:00 - 12:30, 15:00 - 18:30



### Personne responsable

#### SOGLO Narcisse Justin

Président de l'ordre national des  
architectes et des urbanistes du Bénin

Tel: +229 97 60 11 03

Courriel: onaub@yahoo.fr,  
sotriumphus@yahoo.fr



Entité en charge:

Ordre National des Architectes et des Urbanistes

Certifié par:

Le Président : Narcisse Justin SOGLO

Date/Signature:

Akpakpa le 18/10/19